



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

CP de PERPIGNAN



COVID 19: Pourquoi pas vous ?

Le centre pénitentiaire de PERPIGNAN, jusqu'à présent épargné par la pandémie de la maladie Covid19, vient d'enregistrer son premier cas.

Une attachée administrative a été dépistée positive à la COVID-19.

Le SPS demande à la Direction de ne pas faire preuve de **légèreté** en mettant en place les dispositions et protocoles dictés par la *Circulaire 6208-SG du 1er septembre 2020* et synthèse « Covid19 cas symptomatique - cas contact sur le lieu de travail (MINJU) »

Comme l'indique les documents de référence et en premiers lieux, des quatorzaines devraient être ordonnées et des tests PCR des agents travaillant sur le secteur administratif devraient être réalisés, ainsi que les agents ayant été en contact avec cette personne.

Le SPS exige la désinfection de son bureau et des locaux qu'elle a pu fréquenter afin de limiter toute forme de contamination. Le SPS demande à la Direction de mettre en place les conditions ou solution de télétravail pour le personnel administratif.

Le SPS demande une mise en confinement minimale (7 jours) du secteur administratif.

Par le fait que le département des Pyrénées Orientales est actuellement placé en zone rouge, le SPS est favorable au dépistage systématique de tous les agents pénitentiaires.

Dans un esprit de solidarité, une campagne locale de vaccination contre la grippe pourrait être proposée aux agents qui le souhaitent dans le cadre des recommandations de la santé pour éviter d'éventuelles surcharges des urgences par la médecine préventive.

Le SPS demande à être informé de l'évolution de la situation, et souhaite pour l'heure un prompt rétablissement à la fonctionnaire touchée.

Perpignan le 30 septembre 2020

LE Syndicat 100% Surveillants !



Jean Paul MANCEBO
secrétaire local du SPS
C-P de PERPIGNAN

